

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023

(à remplir SVP en caractères d'imprimerie)

A renvoyer par courrier à Damien PILLON 13, Rue des Blés d'Or 50190 PERIERS

Toute personne non licenciée devra présenter un certificat médical de moins de 3 mois.

Les parcours sont effectués à allure contrôlée, tout esprit de compétition est à exclure.

Un encadrement est prévu afin de faciliter votre passage. Les participants devront respecter le Code de la Route, spécialement les stops et feux rouges, ainsi que la recommandation : sécurité et bon sens.

En cas d'incident ou d'accident, chacun devra avoir recours à son assurance licence ou responsabilité civile, étant responsable des éventuels accidents dont il serait l'auteur ou la victime.

Tout participant à cette randonnée doit en connaître le règlement et s'engager à le respecter. Le non respect peut entraîner le retrait.

Le port du **CASQUE** est **OBLIGATOIRE**

Chaque participant est responsable de son vélo ainsi que de son matériel.

NOM : Prénom : Téléphone :

Date de naissance : Nationalité : Profession :

Adresse :

.....

Je m'inscris à la Randonnée Cycliste « La Prisiaise » du samedi 27 mai 2023

et m'engage à respecter les termes du règlement.

Montant de l'inscription : 20 Euro

par virement ou chèque bancaire à l'ordre des Amis de la Voie de la Liberté à PERIERS.

Signature :

Pour la bonne organisation de notre randonnée, et pour vous recevoir dans les meilleures conditions, envoyez-nous votre engagement au plus tard le 20 mai 2023.